

# SCI 2S-MEUNIER

Société Civile Immobilière au capital de 100,00 €  
Siège social : 4, lotissement le mazet des micocouliers – 13550 Noves  
RCS : 990 286 486 R.C.S. Tarascon

---

## PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE Du 3 mai 2026

---

### RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-six, le **3 mai 2026**, à **14h00**, les associés de la société civile immobilière dénommée **2S-MEUNIER** se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège du nouveau domicile du gérant, sis **14 rue du petit bois, 34070 Montpellier**.

### PRÉSIDENCE DE SÉANCE

L'assemblée est présidée par **Monsieur MARTINE Sanders**, gérant de la société.

### ASSOCIÉS PRÉSENTS

Sont présents à l'assemblée les associés suivants, représentant l'intégralité des parts sociales :

- **Monsieur MARTINE Sanders**, domicilié au 14 rue du petit bois, 34070 Montpellier, détenant **70 parts sociales**, soit **70 %** du capital social ;
- **Madame BENARD Steffie**, domiciliée au 14 rue du petit bois, 34070 Montpellier, détenant **30 parts sociales**, soit **30 %** du capital social.

Les associés présents représentent la totalité des droits de vote (**100 parts sociales sur 100**). L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

### ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

1. Constat du changement d'adresse personnelle du gérant ;
2. Transfert du siège social de la SCI à la nouvelle adresse du gérant ;
3. Modification des statuts en conséquence ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### DÉLIBÉRATIONS

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

## **Transfert du siège social**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du changement d'adresse personnelle du gérant, **Monsieur MARTINE Sanders**, décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle :

***4, lotissement le mazet des micocouliers, 13550 Noves***

à la nouvelle adresse suivante :

***14 rue du petit bois, 34070 Montpellier***

Ce transfert prend effet à compter de ce jour, le **3 mai 2026**.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des associés (100 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

## **DEUXIÈME RÉSOLUTION** **Modification des statuts**

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article des statuts relatif au siège social afin d'y substituer la nouvelle adresse : **14 rue du petit bois, 34070 Montpellier**. Les statuts modifiés seront paraphés et signés par l'ensemble des associés.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des associés (100 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

## **TROISIÈME RÉSOLUTION** **Pouvoirs pour formalités**

L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales nécessaires, notamment : la publication d'une annonce légale dans un journal habilité des départements 13 et 34, et la déclaration du changement d'adresse sur le guichet unique de l'INPI.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des associés (100 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

---

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le gérant et les associés après lecture.

*Fait à Montpellier, le 3 mai 2026*

**Le Gérante,**  
Monsieur MARTINE Sanders

Signature : \_\_\_\_\_

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martine', written over a horizontal line.

**L'Associée,**  
Madame BENARD Steffie

Signature : \_\_\_\_\_

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'S' followed by 'B', written over a horizontal line.